



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 26 février 2026

Objet : Question parlementaire n° 3691 du 25 février 2026 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo et de Monsieur le Député Yves Cruchten concernant « Évolution et lutte contre le phishing, les appels frauduleux et l'usurpation de numéros au Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 25 février 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures, de la Ministre de la Justice et du Premier ministre.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo et Monsieur le Député Yves Cruchten.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Premier ministre,

(s.) Luc FRIEDEN